

Choisir l'option latin

(Langues et cultures de l'Antiquité)

L'option « Langues et cultures de l'Antiquité » est proposée aux collégiens à partir de la cinquième. Cet enseignement aborde la culture antique sous ses différents aspects : textes, grammaire, vocabulaire, histoire et civilisation.

Voici quelques bonnes raisons de choisir de « faire du latin » !

Une langue ancienne à l'origine des langues modernes

Non, le latin n'est pas une langue morte : nous continuons à le parler tous les jours ! Le latin est la source commune des langues romanes (**français, espagnol**, italien, portugais, roumain, catalan, occitan...) mais il a également contribué à la formation d'un grand nombre de mots dans d'autres langues, dont l'**anglais**... sans oublier les sorts d'Harry Potter !

Familiarisés avec le système grammatical des déclinaisons, les latinistes peuvent aussi apprendre plus facilement l'**allemand** ou le russe.

Une formation de l'esprit et un approfondissement sur la langue française

L'apprentissage de la langue latine permet d'approfondir la **connaissance du français**, de son étymologie, de sa grammaire, de son orthographe et de son histoire. Le cours de latin donne souvent l'occasion de **consolider les connaissances grammaticales et d'enrichir son vocabulaire**, pour une meilleure maîtrise de la langue française.

Un trésor culturel et historique

La découverte des textes antiques et de la civilisation latine ravira les curieux et les amateurs d'histoire. Elle permet de mieux connaître certains **fondements de notre société et de notre culture**, ainsi que l'histoire du monde méditerranéen, des mœurs, des lois, ou des relations entre les peuples.

Quant aux grands mythes gréco-romains, fascinants ou effrayants, ils apportent des connaissances pour **mieux comprendre l'art et la littérature, et aborder plus tard la philosophie**.

Au collège, l'apprentissage du latin se poursuit pendant trois ans, avec une ou deux heures hebdomadaires en cinquième, et deux heures en quatrième et troisième. Cette option peut apporter des points supplémentaires au brevet (DNB). Les cours de latin peuvent ensuite être poursuivis au lycée. Outre leur intérêt culturel, ils permettent également d'obtenir des points supplémentaires au baccalauréat.

① Pour compléter cette information, n'hésitez pas à regarder la présentation mise en ligne sur le site du collège.